

DÉPARTEMENT

Maine-et-Loire

ARRONDISSEMENT

Angers

Effectif du conseil

85

COMMUNAUTÉ URBAINE
ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

PROCÈS-VERBAL
DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES
VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-six, le 13 du mois d'avril à 17 heures 00 minutes, en application des dispositions du chapitre II du titre II du livre 1^{er} de la deuxième partie relatives aux maires et aux adjoints par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de l'établissement public de coopération intercommunale d'Angers Loire Métropole (communauté urbaine).

Étaient présents les délégués syndicaux ou conseillers communautaires suivants : cf. feuille d'émargement annexée au présent procès-verbal.

1. Installation des délégués syndicaux (ou conseillers communautaires) ¹

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Augustin THIEFFRY, doyen en application de l'article L. 2122-8 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-2, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Bruno RICHOU a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

M. Augustin THIEFFRY conseiller le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré les conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie².

Il a ensuite invité le conseil à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le **président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire**. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins : Monsieur Benjamin BRIAND-BOUCHER et Monsieur Youssouf SENOUSI.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque tour de scrutin s'est déroulé à l'aide d'un dispositif de vote électronique garantissant la sécurité, la sincérité et le secret des votes.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....0
- b. Nombre de votants85
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]76
- f. Majorité absolue ³ 39

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christophe BÉCHU	76	Soixante-seize
.....
.....
.....
.....

2.5. Proclamation de l'élection du président

M. Christophe BÉCHU a été proclamé président et a été immédiatement installé.

¹ Ce paragraphe sera supprimé lorsque l'élection du président et des vice-présidents a lieu en cours de mandature.

² Majorité des membres en exercice du conseil syndical (ou communautaire) ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M. Christophe BÉCHU, élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 du CGCT applicables aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le groupement doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, sans qu'il puisse excéder le nombre de 15 vice-présidents au maximum.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre des vice-présidents du groupement.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 85
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....10
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 75
- f. Majorité absolue38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Roselyne BIENVENU	75	Soixante-quinze
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Roselyne BIENVENU a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants 84
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 83
- f. Majorité absolue 42

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Paul PAVILLON	83	Quatre-vingt trois
.....
.....
.....
.....

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Jean-Paul PAVILLON a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants 84
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 71
- f. Majorité absolue 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Roch BRANCOUR	71	Soixante et onze
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Roch BRANCOUR a été proclamé **troisième vice-président** et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 2
- b. Nombre de votants83
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 16
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 67
- f. Majorité absolue34

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON	67	Soixante-sept
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON a été proclamée **quatrième vice-présidente** et immédiatement installée.

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 3
- b. Nombre de votants 82
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 10
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 72
- f. Majorité absolue 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe BOLO	72	Soixante-douze
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Philippe BOLO a été proclamé **cinquième vice-président** et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 2
- b. Nombre de votants 83
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 78
- f. Majorité absolue 40

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Lamine NAHAM	78	Soixante dix-huit
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Lamine NAHAM a été proclamé **sixième vice-président** et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 4
- b. Nombre de votants 81
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....18
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 63
- f. Majorité absolue 32

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Véronique MAILLET	63	Soixante-trois
.....
.....
.....
.....

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

Mme Véronique MAILLET a été proclamée septième vice-président et immédiatement installée.

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants 84
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....17
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 67
- f. Majorité absolue 34

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Patrice MANGÉARD	67	Soixante-sept
.....
.....
.....
.....

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Patrice MANGÉARD a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième vice-président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 16
- b. Nombre de votants 69
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 65
- f. Majorité absolue 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Franck POQUIN	65	Soixante-cinq
.....
.....
.....
.....

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Franck POQUIN a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants 84
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....16
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 68
- f. Majorité absolue 0

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Richard YVON	68	Soixante-huit
.....
.....
.....
.....

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M. Richard YVON a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

3.11. Élection du onzième vice-président

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants 84
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 71
- f. Majorité absolue 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Sophie LEBEAUPIN	71	Soixante et onze
.....
.....
.....
.....

3.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

Mme Sophie LEBEAUPIN a été proclamée onzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.12. Élection du douzième vice-président

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 85
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 82
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 0
- f. Majorité absolue 42

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Isabelle RAIMBAULT	82	Quatre-vingt deux
.....
.....
.....
.....

3.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

Mme Isabelle RAIMBAULT a été proclamée douzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.13. Élection du treizième vice-président

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 85
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....11
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 74
- f. Majorité absolue 0

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Benoît COCHET	74	Soixante-quatorze
.....
.....
.....
.....

3.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Benoît COCHET a été proclamé treizième vice-président et immédiatement installé.

3.14. Élection du quatorzième vice-président

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants 84
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....17
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 67
- f. Majorité absolue 34

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Anthony LUSSON	67	Soixante-sept
.....
.....
.....
.....

3.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

M. Anthony LUSSON a été proclamé quatorzième vice-président et immédiatement installé.

3.15. Élection du quinzième vice-président

3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 4
- b. Nombre de votants 81
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral).....16
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 65
- f. Majorité absolue 33

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Stéphane PABRITZ	65	Soixante-cinq
.....
.....
.....
.....

3.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Stéphane PABRITZ a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installée.

4. Observations et réclamations ⁴

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 13 avril 2026, à 19 heures, 00 minutes, en double exemplaire⁵ a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président,



Le conseiller syndical (ou communautaire) le plus âgé,



Le secrétaire,



Les assesseurs,



⁴ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁵ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat du groupement avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M.	BÉCHU Christophe	11/06/1974	Président	76
Mme	BIENVENU Roselyne	16/09/1961	Première vice-présidente	75
M.	PAVILLON Jean-Paul	07/05/1968	Deuxième vice-président	83
M.	BRANCOUR Roch	02/10/1973	Troisième vice-président	71
Mme	BEHRE-ROBINSON Jeanne	26/03/1979	Quatrième vice-présidente	67
M.	BOLO Philippe	25/03/1967	Cinquième vice-président	72
M.	NAHAM Lamine	17/05/1972	Sixième vice-président	78
Mme	MAILLET Véronique	11/03/1964	Septième vice-présidente	63
M.	MANGÉARD Patrice	24/09/1962	Huitième vice-président	67
M.	POQUIN Franck	02/10/1977	Neuvième vice-président	65
M.	YVON Richard	04/02/1973	Dixième vice-président	68
Mme	LEBEAUPIN Sophie	24/09/1976	Onzième vice-présidente	71
Mme	RAIMBAULT Isabelle	21/10/1969	Douzième vice-présidente	82
M.	COCHET Benoît	25/04/1989	Treizième vice-président	74
M.	LUSSON Anthony	05/05/1984	Quatorzième vice-président	67
M.	PABRITZ Stéphane	28/11/1966	Quinzième vice-président	65

Fait à Angers, le 13 avril 2026

Le président,



Le conseiller communautaire le plus
âgé,



Les assesseurs,



Le secrétaire,



¹ Préciser : président ou vice-président (indiquer le numéro d'ordre du vice-président).